

GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°1 sur 13

Version: 004

Date d'application : 18/04/2019 Indexation : QUA-MO-064

Ce mode opératoire n'a pour objet que la prévention du risque infectieux

I - OBJET DU DOCUMENT

Prévenir la transmission des parasites de l'homme : la gale, les poux, les punaises de lit et les puces. Mettre en place des mesures d'hygiène en complément du traitement médical.

II - DOMAINE D'APPLICATION ET DESTINATAIRES

Domaines d'applications

Tous services de soins et médico-techniques.

Destinataires

Tout personnel médical et paramédical.

III - DESCRIPTIF

Fiche technique n°1 : conduite à tenir en présence de gale chez un patient Fiche technique n°2 : conduite à tenir en présence de gale chez un personnel

Fiche technique n°3 : conduite à tenir en présence de poux

Fiche technique n°4 : conduite à tenir en présence de punaises de lit

Fiche technique n°5 : conduite à tenir en présence de puces



Mode opératoire

GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites CLIN

Page n°2 sur 13 Version : 004

Date d'application : 18/04/2019 Indexation : QUA-MO-064

Fiche technique n°1 : CONDUITE A TENIR EN PRÉSENCE DE GALE CHEZ UN PATIENT Pendant toute la durée d'infectiosité

Précautions complémentaires

1 recautions comp			
Mesure géographique	Chambre individuelle. Eviter tout contact direct avec d'autres patients		
Limitation des	Vers les secteurs de consultation, imagerie et autres au strict nécessaire et		
déplacements du patient	information au service accueillant		
,	Envelopper le patient dans un drap		
	Expliquer les mesures au patient si possible et à ses proches		
Information du statut	Informer toutes les catégories de professionnels intervenant auprès de ces patients		
infectieux du patient	et lors de prise de rendez-vous à divers examens		
· ·	En cas de transport (lors de la saisie de la demande du transport et lors de la prise en charge du patient)		
	Auprès de l'établissement ou du service receveur lors d'un transfert (fiche de liaison)		
Signalisation par une	Coller sur le dossier, sur tous les supports du dossier de soins, sur les bons		
étiquette « HYGIS »	d'examen et les fiches de liaison		
Signalisation par affiche			
PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES CONTACT 2			
S'adresser au personnel de soins avant d'entrer dans la chambre	Apposer sur la porte de la chambre l'affiche Précautions Complémentaires Contact		
PERSONNELS et VISITEURS Avant d'estrer dans lo chambre En sortant de la chambre	type 2		
Statisez Phygine des mains avec la solution Réalisez Phygine des mains : - as savon doux			
Next varies deletation et des gelaits pour voors les confincts directs avec le patient et / eu son en/inconternent.			
			
Visiteur	Nombre de visite limité		
Violeda	Conduite à tenir identique à celle des agents		
Dossier de soins	Laisser le dossier à l'extérieur de la chambre		
	Protection de la tenue dès la prise en charge		
En entrant dans la	Hygiène des mains par friction avec un PHA		
chambre	surblouse manches longues à usage unique pour tous les contacts		
	directs avec le patient et son environnement		
	Port de gants non stériles à usage unique dès l'entrée dans la chambre		
	EPI à retirer et à éliminer avant de sortir de la chambre (éliminer selon circuit		
	DASRI)		
Avant de sortir de la	Lavage simple des mains au savon doux, Director		
chambre	Rinçage, Séchage		
	Séchage Fristian avec BHA		
	Friction avec PHA Changement quetiding du linge de lit		
	Changement quotidien du linge de lit Nettoyage-désinfection du matelas et de l'oreiller		
Gestion du linge	Gants de toilette à UU et serviettes fournis par l'hôpital et changés tous les jours		
Gestion du inige	Tenue fournie par l'hôpital changée tous les jours		
	Le sac doit être évacué fermé immédiatement après le soin par le circuit en vigueur		
	Tous les déchets en contact avec le patient et son environnement sont à éliminer		
Gestion des déchets	rapidement selon la filière DASRI, poche fermée		
	Les autres déchets sont éliminés selon la filière DAOM		
Vaisselle	Pas de disposition particulière		
Excréta	Eliminer immédiatement les urines et les selles : utiliser le lave bassin		
Bionettoyage au quotidien	Effectuer un bionettoyage quotidien de l'environnement du patient avec le DD		
Bionettoyage au départ du	Le consommable non utilisé ne doit pas être jeté		
patient Effectuer un bionettoyage approfondi de la chambre			
P ~			



Mode opératoire

GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites -

CLIN

Page n°3 sur 13

Version: 004 Date d'application: 18/04/2019

Indexation: QUA-MO-064

Mesures spécifiques

medared openingade			
	Traitement curatif du patient Stromectol® ou traitement local (Ascabiol®, Topiscab®, Spregal®) à l'appréciation du praticien		
	Changement des draps avant le traitement, le lendemain et le surlendemain. Arrêt contagiosité 72 heures après la prise du traitement en comprimé Stromectol®		
Traitement sur prescription	Suspendre durant le traitement toute activité collective : animation, kinésithérapie, ergothérapie, les séjours en salle de détente		
médicale (produit scabicide)	Limiter les visites		
	Traitement prophylactique du personnel Stromectol® J0 et J8 en première intention		
	En cas de contre-indication ou à défaut : traitement local (Ascabiol [®] , Topiscab [®] Spregal ^{®)}		
	En cas de gale commune: traitement de tous les sujets contact du 1 ^{er} cercle En cas de gale hyperkératosique: traitement de tous sujets contact du 1 ^{er} cercle, 2 ^{ème} cercle et éventuellement le 3 ^{ème} cercle.		
	LES TEXTILES ET AUTRES OBJETS		
	Pas de désinfectant antiparasitaire pour les textiles supportant un lavage à 60°C La blanchisserie hospitalière traite tout le linge hospitalier à une T° > à 60°C		
Les textiles supportant un	Le lavage concerne tous les textiles en contact avec les personnes pour lesquelles une décision de traitement médical a été prise		
lavage à 60 °C	Changer quotidiennement le linge (vêtements et literie) du patient après l'application du traitement médical		
Matériels et textiles ne	Housse en bon état : désinfection de contact avec du DD		
supportant pas un nettoyage	Insister sur les coutures		
à 60°C	Housses dégradées : de préférence renouveler le matériel ou traiter avec le produit A-PAR aérosol®		
(Si la literie matelas et oreillers sont	produit A-1 Art derosor		
houssés plastifiés)			
nousses plastilles	Pulvériser avec le produit A-PAR aérosol® sur toutes les faces en insistant sur les		
Matelas et oreillers non	coutures		
houssés plastifiés, fauteuils	Laisser en contact 4 heures		
tissus	Nettoyer-désinfecter à l'aide d'un détergent désinfectant de surface (type Surfanios®).		
	La literie traitée peut être utilisée 12 h après l'application du produit		
Accessoires de toilette	Pulvériser le produit A-PAR aérosol® sans oublier l'intérieur des objets, insister sur		
(peigne, brosse), autres	les coutures		
objets personnels	Enfermer dans un sac plastique étanche et laisser en contact pendant 4 heures		
(pantoufles, chaussures,	Nettoyer-désinfecter ou laver ensuite en fonction des objets concernés Si absence de traitement A-PAR aérosol® ou absence de lavage :		
chapeaux, bonnets, jouets, peluches)	Mettre le linge dans un sac pendant au moins 8 jours		
,	Pulvériser le produit A-PAR aérosol®		
Entretien du petit	Enfermer ce matériel dans un sac plastique étanche et laisser en contact pendant		
matériel (tensiomètre,	4 heures		
attelles etc.)	Nettoyer-désinfecter en suivant avec un DD		
Cas particulier :	Protéger la table opératoire par un champ imperméable		
Bloc opératoire Nettoyer-désinfecter avec un détergent désinfectant			
Table	La salle peut être utilisée après un entretien approfondi avec un DD		

A-PAR aérosol® est préconisé dans les cas suivants :

 Infestation par un ectoparasite humain : sarcopte de la gale, pou de tête, pou de corps, pou de pubis (morpion)



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°4 sur 13

Version: 004

Date d'application: 18/04/2019 Indexation: QUA-MO-064

• Infestation par un parasite occasionnel de l'homme : puce, punaise

Précautions d'emploi d'A-PAR aérosol® :

- Pour éviter toute irritation des voies respiratoires, ouvrir les fenêtres de la pièce dans laquelle la pulvérisation est effectuée
- Ne pas pulvériser à proximité d'une personne asthmatique, même en dehors des périodes de crise
- Si ventilation insuffisante (impossibilité d'ouvrir les fenêtres et pas de VMC) ou si l'agent présente avant son intervention dans la pièce des symptômes respiratoires, le port de masque ABEKP3 est recommandé.
- Si survenue de signes respiratoire durant l'intervention, sortir de la pièce.
- Il est recommandé d'attendre 3 heures avant de réoccuper la chambre".



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°5 sur 13

Version: 004

Date d'application: 18/04/2019 Indexation: QUA-MO-064

Fiche technique n°2: CONDUITE A TENIR EN PRÉSENCE DE GALE CHEZ UN PERSONNEL

AGENT

L'agent malade prévient le service de santé au travail, son encadrement et l'EOHH

EMPLOYEUR

- L'encadrement informé par l'agent prévient le médecin du travail référent du pôle de l'existence du cas si ça n'a pas été fait par l'agent (service et cadre concerné, localisation, date de constatation)
- L'encadrement fournit au médecin du travail référent, ou à défaut à l'infirmier du SST, la liste du personnel ayant été en contact avec l'agent malade
- Les patients ayant été au contact de l'agent malade seront informés du risque d'exposition, oralement ou par écrit (après la sortie) (lettre en page 9).

SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

- Le SST oriente l'agent, si cela n'a pas déjà été fait, vers le médecin traitant ou spécialiste pour prise en charge diagnostique et curative de l'agent malade et de celle de son entourage
- Le SST envoie une note d'information à l'encadrement pour affichage
- Le SST réalise une enquête autour du cas (évaluation de la nécessité de traitement prophylactique des agents contact selon modalités décrites précédemment)
- Le SST explique l'intérêt d'une déclaration de reconnaissance en maladie professionnelle pour l'agent malade, réparation au titre du Tableau n°76 (« Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile »)



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°6 sur 13

Version: 004

Date d'application: 18/04/2019 Indexation: QUA-MO-064

Toulouse, le ...

Madame, Monsieur,

Vous avez été récemment hospitalisé(e) dans le service de de l'Hôpital..., CHU de Toulouse, dans lequel un personnel de l'équipe soignante vient de se révéler être atteint de gale commune, affection bénigne mais pouvant être contagieuse.

D'après les recherches effectuées par le Cadre Infirmier de l'unité de soins, vous avez pu être pris(e) en charge par ce personnel soignant. Aussi, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il puisse vous examiner et vous prescrire un traitement soit à titre préventif (Stromectol[®]), soit à titre curatif (Stromectol[®] + application de Spregal[®] + traitement des sujets contacts et du linge) si vous présentiez des signes évocateurs de gale (fortes démangeaisons à recrudescence nocturne).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Pr Chef du Service de

Une copie de cette lettre est adressée à votre Médecin traitant



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°7 sur 13

Version: 004

Date d'application : 18/04/2019 Indexation : QUA-MO-064

Fiche technique n°3 : CONDUITE A TENIR EN PRÉSENCE DE POUX

Déplacement du patient	Port du calot pour le patient	
Mesure géographique	Eviter tout contact direct avec d'autres patients Chambre individuelle uniquement pour les poux de corps	
Traitement sur prescription médicale (produit pédiculicide)	Utiliser le produit en se conformant au mode d'emploi Port de gants non stériles à usage unique lors de traitement local Port d'un calot	
Entretien des locaux au quotidien	Effectuer un bionettoyage quotidien de la chambre avec DD	
Entretien des locaux au départ du patient	Le consommable non utilisé ne doit pas être jeté systématiquement Effectuer un bionettoyage approfondi de la chambre avec DD	
LES TEXTILES ET AUTRES OBJETS		
Traitement du linge à 60°C	La blanchisserie hospitalière traite tout le linge hospitalier à une T° > à 60° C Changer le linge (vêtements et literie) du patient après l'application du traitement médical Mettre le linge dans un sac à linge fermé hermétiquement Acheminer le sac à la blanchisserie selon le circuit en vigueur	
Vêtements et objets personnels (peignes, brosses, peluches) ne supportant pas un nettoyage à 60°C et ayant été en contact avec la peau (ou la tête)	En cas d'utilisation d'A-PAR aérosol®: pulvériser les vêtements ou objets, les enfermer dans un sac plastique et laisser en contact pendant 4 heures Si le désinfectant antiparasitaire n'est pas appliqué: enfermer les vêtements ou objets dans un sac plastique pendant 8 jours Dans tous les cas, procéder ensuite au nettoyage désinfection ou lavage des vêtements et objets concernés	
Gestion des déchets	Eliminer les déchets d'activité de soins selon les procédures habituelles	



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°8 sur 13

Version: 004

Date d'application : 18/04/2019 Indexation : QUA-MO-064

Fiche technique n°4 : CONDUITE A TENIR EN PRÉSENCE DE PUNAISES DE LIT

La punaise de lit est un ectoparasite à activité nocturne qui se concentre dans tous les interstices et anfractuosités du sol, des murs, des meubles et de leur revêtement. Elle se nourrit la nuit de sang principalement humain. C'est un petit insecte brun et sans aile, un adulte mesure 5 à 7 mm de long. Elle ne peut pas grimper sur les surfaces lisses, encore moins voler ou sauter. La femelle adulte pond de deux à cing œufs par jour, soit 300 et 500 œufs au cours du cycle de vie.

Les punaises de lit peuvent migrer d'un endroit à un autre par l'intermédiaire des **vêtements ou des bagages**. Cette propagation est facilitée par l'aptitude de la punaise à **survivre plusieurs mois sans se nourrir**.

A l'hôpital, le patient les apporte dans des vêtements ou ses bagages

Tous les stades dès l'éclosion sont hématophages.

Ces parasites sont peu sensibles aux insecticides mais tués par la chaleur >55°C et par le froid (congélation à – 20°C au minimum 48 h)

Comment détecter la présence de punaise :

- La présence de pigûres visibles sur la peau
- La présence de punaises et de leurs déjections : petites taches noires sur le matelas, les draps, le sommier, les murs, les plinthes....
- La présence de traces de sang sur les draps (écrasement des punaises la nuit)

La piqure de punaise de lit est souvent indolore au moment même de la piqure. 1 à 2 heures plus tard apparaissent des démangeaisons et des traces rouges sur la peau. On peut trouver des piqûres en rang d'oignon ou groupées au même endroit sur la peau. Les piqûres se localisent généralement sur les parties non couvertes des bras, des jambes et du dos.

Précautions complémentaires

Pour l'accueil d'un patient suspect, il convient :

- De s'assurer que les ambulanciers sont informés de l'infestation
- D'accueillir directement la personne dans une pièce dédiée avec cabinet de toilette
 - o ce local doit être équipé d'un minimum de matériel, supprimer toutes surfaces en tissu ou bois afin d'optimiser la prestation et le bionettoyage

Alerter l'EOH

CAT dans le cas de	La personne n'a pas pour hôte le parasite mais peut le véhiculer
l'accueil d'un patient	- Déshabiller le patient,
présentant des	- Mettre ses vêtements dans une poche bien étanche
piqûres	- Lui faire prendre une douche et mettre des vêtements propres
	- Puis la diriger dans sa chambre
Traitement sur	Traitement anti- parasitaire selon indication médicale



Mode opératoire

GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites CLIN

Page n°9 sur 13

Version : 004 Date d'application : 18/04/2019 Indexation : QUA-MO-064

Maguera	Chambre individualle. Evitenteut soutest direct succedibutes and the		
Mesure géographique	·		
Dossier de soins	Laisser le dossier à l'extérieur de la chambre		
Protection de la tenue dès la prise en charge	 Hygiène des mains par friction avec un PHA surblouse manches longues à usage unique pour tous les contacts directs avec le patient et son environnement gants surchaussures 		
Avant de sortir de la chambre	EPI à retirer et à éliminer avant de sortir de la chambre (éliminer selon circuit DASRI) Friction avec PHA		
Gestion du linge	Changement quotidien du linge de lit Nettoyage-désinfection du matelas et de l'oreiller Gants de toilette à UU et serviettes fournis par l'hôpital et changés tous les jours Tenue fournie par l'hôpital changée tous les jours Les textiles supportant un lavage à 60 °C Mettre le linge directement dans un sac à linge, bien fermé et évacuer rapidement par le circuit habituel La blanchisserie hospitalière traite tout le linge hospitalier à une T° > à 60°C		
	Les textiles ne supportant pas un lavage à 60°C Déposer les éléments non lavables à 60°C dans un congélateur température -20°C au moins 48h après les avoir disposés dans un sac hermétiquement fermé. Obligation d'avoir un congélateur dédié à cet usage		
Mobilier, lit, fauteuil, chaise	Les vider de leur contenu Vérifier l'état général, rechercher les fissures		
Murs plinthes	Vérifier l'intégrité des revêtements (fissures, fentes apparentes)		
	Les vider de leur contenu. Evaluer l'état visuellement.		
Sacs, valises	Isoler dans un sac hermétique		
	Mettre en machine si possible à 60°C, ou congélation -20° pendant 48 h		
Matelas et oreillers	Vérifier l'intégrité du matelas et de la housse. En cas d'usure les jeter		
Dispositions à prendre en urgence pour les locaux	Après évacuation du patient traité, la pièce infestée est immédiatement et strictement condamnée avec séquestration absolue de tout le matériel présent en chambre : - le linge de lit reste en place, les sacs DAOM et DASRI présents en chambre ne sont pas évacués Appeler rapidement le pôle EHL qui contactera le prestataire (la fiche d'enregistrement pour intervention est remplie et faxée) à noter que la prestation dure environ 1h – 1h 30 Bionettoyage réalisé par le prestataire externe. Suivre les consignes et appliquer les protocoles élaborés par le pôle EHL La chambre est réinvestie par le personnel selon autorisation du prestataire		
Bionettoyage au quotidien	Effectuer un bionettoyage quotidien de l'environnement du patient avec le DD		
	APRES TRAITEMENT COMPLET PAR LE PRESTATAIRE		
Les textiles et les déchets	Mettre le linge dans un sac à linge fermé Acheminer le sac à la blanchisserie selon le circuit en vigueur Fermer les sacs à déchets et évacuer selon le circuit en vigueur		
Entretien du local après intervention de désinsectisation Cas particulier :	Effectuer un bionettoyage approfondi de la pièce Nettoyer-désinfecter avec un DD ou immerger et laver avec un DD tous les objets de la pièce en fonction de leur caractère immergeable Protéger la table opératoire par un champ imperméable		
Bloc opératoire Table	Nettoyer-désinfecter avec un détergent désinfectant La salle peut être utilisée après un entretien approfondi avec un DD		



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°10 sur 13

Version: 004

Date d'application : 18/04/2019 Indexation : QUA-MO-064

Fiche technique n°5 : CONDUITE A TENIR EN PRÉSENCE DE PUCES

Mesure géographique	Chambre individuelle. Eviter tout contact direct avec d'autres patients		
Traitement sur prescription médicale	La personne n'a pas pour hôte le parasite mais peut le véhiculer Douche et habits propres non contaminés Traitement anti- parasitaire selon indication médicale		
Après évacuation du patient traité, la pièce infestée est immédiatement strictement condamnée avec séquestration absolue de tout le matérie présent en chambre : le linge de lit reste en place, les sacs DAOM et DA présents en chambre ne sont pas évacués locaux Après évacuation du patient traité, la pièce infestée est immédiatement strictement condamnée avec séquestration absolue de tout le matérie présents en chambre : le linge de lit reste en place, les sacs DAOM et DA présents en chambre ne sont pas évacués Appeler rapidement le pôle EHL qui contactera le prestataire (la fiche d'enregistrement pour intervention est remplie et faxée) Suivre les consignes et appliquer les protocoles élaborés par le pôle EHL La chambre est réinvestie par le personnel selon autorisation du prestata			
APRES TRAITEMENT COMPLET PAR LE PRESTATAIRE			
Les textiles et les déchets	Mettre le linge dans un sac à linge fermé Acheminer le sac à la blanchisserie selon le circuit en vigueur Fermer les sacs à déchets et évacuer selon le circuit en vigueur		
Entretien du local après intervention de désinsectisation	Effectuer un bionettoyage approfondi de la pièce Nettoyer-désinfecter avec un DD ou immerger et laver avec un DD tous les objets de la pièce en fonction de leur caractère immergeable		

Identification et expression du besoin par le service

HOPITAL PURPAN

HOPITAL PAULE DE VIGUIER

HOPITAL DES

HOPITAL DE PSYCHIATRIE

HOPITAL GARONNE

CAMSP

RANGUEIL HOPITAL

HOPITAL

LOGIPHARMA

CUISINE BLANCHISSERIE UCP CHAPITRE

HOTEL-DIEU

HOPITAL LA GRAVE

STERILISATION

ENFANTS

Mode opératoire

GALE - POUX - PUCES - PUNAISES - Ectoparasites -**CLIN**

AUTRE SITE A PRECISER

RESSOURCES MATERIEL

CODE UA:

6009

SERVICE

BIONETTOYAGE

secteur de soins

secteur médico-technique

ANNEXE 3 - PAVILLON ADMIN

(cocher la case correspondante sous le secteur concerné)

Préciser le lieu d'interventions

* Communiquer le n° du local infesté si necessaire

TYPE DE NUISIBLES CONCERNES (cocher la case concernée) X

SI POSSIBLE, PRECISER LE TYPE DE NUISIBLE CONCERNE

REFUS ISS HYGIENE & PREVENTION ET MOTIFS:

RECEPTION ISS HYGIENE & PREVENTION ET PRISE EN CHARGE:

RONGEURS

Page n°11 sur 13

Date de la demande et heure

Version: 004

DOCUMENT A REMPLIR EN TOTALITE PAR LE DEMANDEUR ET A ADRESSER DIRECTEMENT PAR RETOUR E-MAIL AU PRESTATAIRE

cedric.goi@fr.issworld.com et agence.toulouse@fr.issworld.com

ayma.v@chu-toulouse.fr et baque.e@chu-toulouse.fr

COCHER SOUS LA CASE GRISEE CORRESPONDANTE A CHAQUE SITE OU TYPE DE SECTEUR

Date d'application: 18/04/2019 Indexation: QUA-MO-064

15/02/2019 13:47

l'éléphone complet

P.E.H.L. imprimlé de demande de désinsectisation ou dératisation (actions ponctuelles)

Les services peuvent aussi se procurer des bombes insecticides volant et rampant auprès du mgasin logipharma (article en stock) si petites colonies nent après constat de la présence d'insectes ou rongeurs

Nom et coordonnées du demandeur

En semaine de 8h à 18h : tel 05 61 43 61 11 COORDONNEES DU PRESTATAIRE ISS

07 87 87 60 39 avant de transmettre ce document par mail à l'adresse Pour les astreintes week-end et jours fériés (8h-18h) : contacter le n'



Demande de prestation de désinsectisation ou dératisation

mise à jour 23/04/2013



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°12 sur 13

Version: 004

Date d'application: 18/04/2019 Indexation: QUA-MO-064

IV - DOCUMENTS ASSOCIES

Documents qualités, disponibles sur Intranet Ennov Doc, thématique CLIN

Autres documents

- Demande d'intervention: Fiche d'enregistrement pour intervention de désinsectisation ou dératisation, code Doc : CODEDOC, Pôle Hôtelier
- Bonnes pratiques des Précautions Complémentaires en Imagerie Médicale (Pôle Imagerie)
- Plan de prévention et de maîtrise d'une épidémie, Domaine d'application Qualité Sécurité 2-5, 2012
- Affiche précautions complémentaires contact de type 2

V – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

Les ectoparisitoses de l'homme sont provoquées par des ectoparasites qui vivent à la surface des organismes, sur ou dans la peau et les phanères, et dans l'environnement.

GALE : ectoparasitose cutanée liée à la colonisation de la couche cornée de l'épiderme par un acarien : le sarcopte *scabiei* variété *hominis*. En dehors de son hôte il vit de 1 à 4 jours dans les squames. La durée incubation est de quelques jours à 1 mois.

Le mode de transmission se fait par contact direct (cutané et interhumain) et contact indirect (linge, literie).

- Gale commune : elle se caractérise par la présence d'un prurit à recrudescence nocturne et des lésions cutanées
- Gale hyperkératosique ou norvégienne : elle se caractérise par une érythrodermie généralisée et une hyperkératose due à infestation massive et extrêmement contagieuse

Trois cercles définissent les sujets contacts :

- 1^{er} cercle : les personnes ayant eu un contact cutané prolongé avec un cas (ex : entourage familial proche, relations sexuelles, soins de nursing...)
- 2^{ème} cercle : les personnes vivant ou travaillant dans la même collectivité
- 3^{ème} cercle : les personnes visitant occasionnellement la collectivité et l'entourage familial des personnes fréquentant régulièrement la collectivité

POUX : Parasites externes de l'homme qui provoquent des dermatoses : pou de tête, pou de corps, pou de pubis.

Le mode de transmission se fait par contact direct cutané et interhumain et contact indirect par linge, literie, accessoires de toilette (peigne, brosse), eau de piscine.

Durée d'infectiosité : jusqu'à persistance des lentes vivantes.

PUCES: parasite externe hématophage pouvant inoculer des agents pathogènes lors de pigûres.

PUNAISES: parasite externe hématophage provoquant des pigûres douloureuses et irritantes.

ANSM : Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé : répertoire des médicaments

CHU: Centre Hospitalier Universitaire

CCLIN: Centre de Coordination de Lutte contre les Infections Nosocomiales

CLIN: Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales

CCLIN: Comité de Coordination de Lutte contre les Infections Nosocomiales

DASRI : Déchets d'activité de soins à risque infectieux DAOM : Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères

DD : Détergent Désinfectant

EHL: Equipement Hôtellerie Logistique

EOHH: Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière

EPI : Equipement de Protection Individuelle HCSP : Haut Conseil de la Santé Publique



GALE – POUX – PUCES - PUNAISES - Ectoparasites - CLIN

Page n°13 sur 13

Version: 004

Date d'application : 18/04/2019 Indexation : QUA-MO-064

INVS: Institut National de Veille Sanitaire

MO: Mode Opératoire

PHA: Produit Hydro-Alcoolique

VI - DOCUMENT(S) DE REFERENCE

- CCLIN Sud -Ouest, La gale, plaquette usager, 2015/11
- Mesures pour la prévention et la maîtrise de la diffusion de la gale dans les établissements de santé et médico-sociaux, CCLIN Paris Nord 2013/12
- HCSP Novembre 2012: Avis relatif à l'actualisation des recommandations sur la conduite à tenir devant un ou plusieurs cas de gale
- INVS Novembre 2008 : Epidémie de gale communautaire Guide d'investigation et d'aide à la gestion
- Décret n°99-95 du 15 février 1999 modifiant et complétant les tableaux de maladies professionnelles (livre IV du code de la sécurité sociale)

SUIVI DES MODIFICATIONS
P_REVISION - P_APPLICATION_DATE - 004-15/04/2019 Révision
003 - 30/01/2014

Rédaction	Dr. Malavaud Sandra, Praticien hygiéniste Dr. Verdeil Xavier, Praticien hygiéniste Dr Ambrogi Vanina, praticien hygiéniste Lère Martine, Cadre de Santé hygiéniste Infirmières hygiénistes Secrétaires
Approbation	Validé en CLIN le 11 avril 2019

ANNEE DE REVISION 2024

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS			
N° version	Date	Nature	
1note de CLIN n°53	Mars 1994	Création	
2note de CLIN II-10	Novembre 2001	Révision	
3MO-CLIN-II-10	Mars 2010	Révision	
4 QUA-MO-064	30 janv. 2014	Révision	

SIGNATAIRES		
Rédacteur	Unité hygiène GESTION DOCUMENTAIRE	15/04/2019
Vérificateur	Xavier VERDEIL	16/04/2019
Approbateur	Pierre DELOBEL	17/04/2019